



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cheques-service

Question écrite n° 49073

Texte de la question

M. Jean-Luc Prél attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur deux mesures de simplification qui pourraient faciliter l'embauche de travailleurs. Le cheque emploi service ne pourrait-il être étendu, d'abord en ce qui concerne la restauration, aux extras, et ensuite, aux associations organisant des manifestations pour leur permettre de rémunérer les non-bénévoles (par exemple dans le cadre d'une manifestation avec restauration dans une salle polyvalente). Il lui demande les mesures qui pourraient être prises en ce sens pour faciliter les formalités d'embauche.

Données clés

Auteur : [M. Prél Jean-Luc](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49073

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1049